

● (1642)

La Chambre ne peut plus poursuivre le débat. On empêche les députés de débattre ces mesures fiscales, si mesquines soient-elles. Le gouvernement a imposé la clôture. Le leader du gouvernement à la Chambre, Dieu le protège, n'est de retour que depuis 24 heures, mais je tiens à lui dire que nous n'apprécions guère sa façon d'imposer si rapidement la clôture, à peine revenu. Nous ne l'apprécions guère, pas plus que le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner) n'apprécie les mineurs du Cap-Breton qui, selon lui, font «peu de cas» de leur travail, n'aiment pas travailler et font peu de cas de conserver leur emploi. Nous aussi, nous faisons peu de cas de cette attitude, nous n'apprécions pas, nous ne sommes pas d'accord, nous ne l'approuvons pas, nous ne sommes guère heureux de voir revenir le leader du gouvernement à la Chambre, et dans les 24 heures, nous menacer de la guillotine. Nous ne comprenons pas pourquoi cette mesure est nécessaire, monsieur l'Orateur, car la Chambre ne doit être saisie d'aucune mesure législative importante dans les semaines à venir.

Le député qui m'a précédé a dit que 27 députés de notre parti avaient pris la parole. C'est vrai, nous n'avons pas peur de parler, de ce côté-ci de la Chambre, ni de prendre le pouvoir si les électeurs approuvent nos propositions et partagent nos convictions. Il a oublié de signaler que son premier ministre (M. Trudeau) a parlé pendant un peu plus d'une heure à la Chambre le jour de l'ouverture de la session, ou le lendemain, peu importe, le 19 octobre. Il a parlé pendant une heure et demie. Il avait non seulement l'air fatigué, mais il était morose, lugubre, il avait un ton sentencieux, il était déprimé, triste, découragé et abattu. En fait, il avait l'air découragé et maussade, c'est-à-dire qu'il avait le cafard et estimait que les Canadiens devraient procéder à leur propre examen et comprendre qu'ils étaient eux les responsables de tout ce qu'ont fait ou n'ont pas fait le premier ministre et son gouvernement.

Il était on ne peut plus abattu parce que les Canadiens ne se regroupaient pas autour de lui en disant: «C'est de notre faute, monsieur le premier ministre. Nous sommes les coupables». Il était donc maussade, déprimé, abattu, bizarrement affligé, monsieur l'Orateur, lorsqu'il nous a fait part de son message. Et non seulement il était affligé, mais il était fâché, contrarié et adoptait une attitude désespérément négative, pédante, mais toutefois impassible. Le premier ministre est toujours impassible. Rien ne l'émeut, rien ne l'ébranle.

Le premier ministre va se rendre à Terre-Neuve dans 48 heures, et le fait que nous comptons le plus de chômeurs de notre histoire—29,000 personnes sont sans emploi à Terre-Neuve—ne l'inquiète pas. Rien ne l'inquiète. Il va descendre de son jet à l'aéroport de Torbay, la rose à la boutonnière, ou quelque brindille qu'il choisisse de porter à ce moment-là, sans s'inquiéter du fait que Terre-Neuve soit en proie aux affres du pire chômage qu'aucune province canadienne n'ait connu depuis les années 1930, et il va leur transmettre son message d'encouragement, leur disant de penser à l'unité nationale et de rejeter tout le blâme sur le premier ministre Lévesque du Québec.

Ce n'est pas la faute du premier ministre Trudeau ni de son gouvernement, ici à Ottawa, s'ils sont sans emploi, si leur économie est en pièces, s'ils sont traités comme des citoyens de deuxième ordre, s'ils sont traités comme des paysans, si les mines peuvent fermer à St. Lawrence, si les cartonneries

Bill C-11—Attribution de temps

peuvent fermer à Stephenville, si tout peut fermer. Ce n'est pas la faute du premier ministre Trudeau, c'est la faute du premier ministre Lévesque, et c'est de leur faute. Chose étrange, l'idée n'effleure même pas le premier ministre qu'on puisse le blâmer lui et son gouvernement ou qu'on puisse penser qu'ils pourraient être responsables. Il va se rendre compte que les Terre-Neuviens n'aiment pas la discrimination, qu'ils n'aiment voir Gulf Oil, qui a une usine à Shawinigan dans la circonscription du ministre des Finances, recevoir des subventions et des prêts très généreux du ministre de l'Industrie et du Commerce et du ministère de l'Expansion économique régionale.

Ils n'aiment pas cela quand leur cartonnerie de 1,500 employés ferme ses portes et que le gouvernement dit: «Nous ne pouvons pas vous aider parce que notre tâche est de créer des emplois, pas de les conserver». Puis, un communiqué nous apprend que cet argent sert à conserver des emplois à Shawinigan. Parfait, conservons-les à Shawinigan, mais aussi à Stephenville et partout à Terre-Neuve. Conservons-les à Shawinigan et aussi à St. Lawrence; à Terre-Neuve ainsi qu'à Québec. Puis, un communiqué nous dit que la Chemical Products Company Limited de Valleyfield va recevoir 11.25 millions de dollars de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale pour y conserver quelque 300 emplois. Cela va servir à conserver des emplois, pas à en créer. Nous nous rendons compte qu'on ne fait absolument rien pour conserver les emplois à Terre-Neuve, à Stephenville, et pas étonnant que les gens s'inquiètent. Je sais que le premier ministre ne s'en inquiète pas et que rien ne l'inquiète.

Aujourd'hui, le premier ministre étouffe l'administration de la justice dans la province de Québec. Il ne veut pas que cette question soit débattue à la Chambre. Il ne veut pas que ces choses soient discutées à la Chambre. Il veut plutôt que nous parlions de CALURA—avez-vous pris votre CALURA aujourd'hui?—ou des sociétés pétrolières. Il aime les choses qui ne prêtent pas à controverse. Il ne veut pas que nous discussions d'économie ou de l'état déplorable dans lequel l'honorable représentant a plongé notre pays. Il ne veut pas entendre ce genre de discussion; non, pas cela! Il ramène le président du Conseil privé (M. MacEachen), sachant que nous avons un respect invoué pour ce vieil homme. Il s'imagine que nous ne dirons rien s'il impose la clôture comme il le fait aujourd'hui. Quand il parle de la situation économique, le premier ministre démontre tout le feu, toute la ferveur d'un lièvre émasculé.

Nous savons bien, monsieur l'Orateur, pourquoi les messieurs d'en face refusent de participer plus longtemps au débat. Ils ne peuvent pas défendre leurs mesures économiques. Ils ne sont pas plus en mesure de justifier leur attitude à l'endroit de la Commission Keable, car ils affirment d'une part que l'administration de la justice est d'ordre provincial comme tant de ministres l'ont affirmé ici; oui, ils disent que l'administration de la justice relève des provinces. Cependant, alors que l'administration provinciale du Québec enquête sur l'administration de la justice, ce qui touche la GRC qui fait sûrement partie du système judiciaire, le ministre se dispose à dire que la province ne peut pas enquêter sur la GRC parce que cela ne concerne pas l'administration de la justice. C'est l'administration de quoi alors?